



Conseil Municipal du 21 janvier 2026

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne Monsieur WAHL Jonathan comme secrétaire de séance.
Adopté à l'unanimité.

2. Gestion locative des logements communaux

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les propositions de gestion locative pour les 9 logements de la commune de Niederroedern.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier la gestion des 9 logements de la commune à la société de gestion qui fera la meilleure proposition. Adopté à l'unanimité.

3. Programme des travaux d'exploitation, état de prévision des coupes et programme d'action de l'ONF pour l'année 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme des travaux proposé par l'ONF.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le programme des travaux d'exploitation, l'état de prévision des coupes et le programme d'action pour l'année 2026 proposés par l'ONF.
Adopté à l'unanimité.

4. Loyers fermages 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, et adopte à l'unanimité, de louer les terres communales à titre précaire et conformément à l'arrêté préfectoral fixant l'indice de fermage 2026 pour le Département du Bas-Rhin aux personnes suivantes :

- SCHMITT Michel - Moulin Geritt - HATTEN
58,00 ares « KOHLPLATZ »
142,74 ares « SCHNEIDERWAELEDE »
- KOCHER Jean-Pierre - 12 rue des Hirondelles - NIEDERROEDERN
74,82 ares « NEUFELD »

5. Répartition des crédits aux œuvres d'intérêt général 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de la répartition des crédits aux œuvres d'intérêt général 2026 : 30 € pour Les Bleuets de France , l'Office national des Combattants et des Victimes de Guerre, l'Association des Aveugles et Malvoyants, la Lutte contre le Cancer, l'Association d'aide aux Personnes Handicapées Physiques. Adopté à l'unanimité.

6. Numérotation d'un logement et d'un terrain de construction

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, et adopte à l'unanimité, d'attribuer de nouveaux numéros comme suit : .../...

- Logement au-dessus de la Mairie : nouvelle adresse : 1 Place de la Mairie
- Partie avant : 34 rue de la Haute-Vienne - Partie arrière : 15 A rue des Alouettes

7. Rapport d'activité de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2024 de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin présenté par M. le Maire. Adopté à l'unanimité.

8. Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin **Modifications statutaires en matière de petite enfance**

Le Maire informe qu'il convient d'engager une modification des statuts de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin permettant de clarifier et de déterminer les compétences exercées par cette dernière en qualité d'Autorité Organisatrice de l'accueil du jeune enfant.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité d'approuver l'actualisation de la rédaction de la compétence supplémentaire « Action sociale » pour la petite enfance, au regard de l'article L 214-1-3 du code de l'action sociale, comme suit : « Action sociale »

- Petite enfance

- acquisition, construction, aménagement entretien et gestion des équipements et structures d'accueil et de garde de petite enfance
- organisation ou soutien à des actions d'animation en faveur de la petite enfance
- création et gestion d'un relais petite enfance (RPE)

9. Rapport d'activité du SMICTOM Nord Alsace

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2024 du SMICTOM Nord Alsace présenté par M. le Maire. Adopté à l'unanimité.

10. Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes

Publication du compte-rendu complet sur le site de la commune, rubrique Mairie.

DÉCÈS de

Monsieur Albert FARNER - 71 ans

décédé le 15 janvier 2026 à Niederroedern

domicilié 2 rue de la Haute-Vienne

et

Monsieur Robert Valentin EBERHARDT - 89 ans

décédé le 27 janvier 2026 à Wissembourg

domicilié 15 rue Neuve

*Nos sincères condoléances
aux familles éprouvées.*

Les Anniversaires

16 février : Mme Marie-Thérèse HEBTING, 97 ans

16 février : Mme Cécile SINGER, 89 ans

21 février : Mme Madeleine GAYKO, 76 ans

22 février : Mme Odile ECKENSPIELLER, 81 ans

25 février : M. Patrick GOLDSTEIN, 77 ans

Noces d'orchidée



55 ans de mariage

des époux Gertrud et Jürgen SKUCEK

Le 26 décembre 2025



Nous leur souhaitons à tous deux encore de longues années de bonheur ensemble !

Noces d'or



50 ans de mariage

des époux Liliane et Jean-Charles SCHON

Le 29 décembre 2025



Nous leur souhaitons à tous deux encore de longues années de bonheur ensemble !



SAYNÈTE À L'ÉGLISE

Dimanche 21 décembre a eu lieu dans notre église une saynète de Noël. Les enfants des paroisses catholique et protestante, d'ici et des alentours, ont joué différents rôles allant des rois mages, ange et bergers au papi et mamie moustachu.

Un grand merci aux enfants sans qui tout cela ne pourrait pas se faire.

Nathalie Bastian



Une course ou une marche de Noël placée sous le signe de la convivialité



Vendredi 26 décembre, une trentaine de coureurs se sont retrouvés pour participer à la première course ou marche de Noël de dégrasage. Dans une ambiance chaleureuse et festive, les participants ont partagé un moment sportif sans esprit de compétition, privilégiant le plaisir de courir ensemble.

Déguisements de Noël, sourires et encouragements ont rythmé le parcours, transformant cette sortie en véritable moment de convivialité. L'objectif était simple : éliminer les excès de l'année, se retrouver entre passionnés et célébrer Noël dans la joie et la bonne humeur.

À l'issue de la course, chacun a pu prolonger l'instant autour d'un moment de partage, confirmant que le sport est avant tout un excellent moyen de rassembler.

Une initiative appréciée par tous, lancée par Jennifer, Véronique et Denis, qui donne déjà envie de remettre ses baskets l'an prochain.



Denis Drion

Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !



80 ans pour Marie-Rose Wendling



Marie-Rose est née le 1^{er} janvier 1946 à Niederroedern au foyer des époux Schilling. Elle a grandi avec 2 sœurs et 4 frères, elle était la quatrième de la fratrie. Après sa scolarité à l'école primaire de Niederroedern, elle est partie à Strasbourg, à l'âge de 14 ans, pour exercer d'abord le métier de vendeuse en boulangerie puis celui d'employée de maison au niveau de l'Avenue des Vosges. Après quelques temps, elle a rencontré Paul Wendling, originaire de Strasbourg. Elle a épousé Paul le 13 janvier 1966 à Niederroedern. De leur union sont nés trois enfants : Joëlle en 1966, Olivier en 1967 et Virginie en 1972. En 1967, ils se sont installés à Niederroedern, dans une maison alsacienne qu'ils ont achetée rue de la Haute Vienne. Depuis ce jour, Marie-Rose n'a pas quitté cette maison.

Marie-Rose était toujours très occupée, entre ses 3 enfants et son travail à la scierie Kocher, où elle a passé 22 ans jusqu'à sa retraite, qu'elle a pu prendre à l'âge de 60 ans. En 2004, elle a eu le grand malheur de perdre son mari Paul mais elle a toujours été très entourée par sa famille, qui s'est agrandie avec les années. À ce jour, elle est l'heureuse grand-mère de 7 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants, qui viennent toujours la voir, dès que possible. Marie-Rose a toujours gardé le sourire, en faisant des promenades quotidiennes dans le village avec son petit chien Loulou, et elle n'hésite pas à voyager. D'ailleurs pendant les fêtes, elle avait rejoint son petit-fils, qui habite dans le sud de la France.

Marie-Rose aime s'occuper de sa maison, cuisiner et avoir sa famille autour d'elle. Elle est toujours en pleine forme et savoure la vie quotidiennement.

Le maire Denis Drion est venu lui remettre le cadeau de circonstance et la féliciter pour sa grande forme et son bel âge.



Denis Drion

Lumière de la Lumière pour la Lumière : Une célébration de l'Unité des chrétiens à Niederroedern



Le 18 janvier 2026, alors que le givre hivernal recouvrait encore les plaines du nord de l'Alsace, une chaleur inhabituelle émanait de l'église simultanée Saint-Jacques de Niederroedern. Une célébration œcuménique d'une intensité rare a réuni des fidèles de tous horizons

autour d'un thème central : « Lumière de la Lumière pour la Lumière ».

Inspirée par la liturgie et la spiritualité de l'Église orthodoxe apostolique arménienne, cette rencontre a marqué un jalon fort pour l'unité des chrétiens en ce début d'année 2026.

La célébration a débuté par des prières lues par la pasteur Marion Eyermann et le diacre Laurent Koebel, des lectures lues par des villageois de toutes religions et des chants de l'assemblée. Pour clore cette belle célébration par un geste d'unité, un allumage de cierges par chaque participant rappelant le rite du Lid de l'illumination, a été le moment le plus émouvant de ce dimanche.

Alors que les bougies s'éteignaient lentement à la fin de l'office, l'éclat dans les yeux des participants de Niederroedern témoignait du succès de cette célébration. En ce 18 janvier 2026, l'église n'était plus seulement un bâtiment de pierre, mais un phare témoignant que l'unité des chrétiens est, avant tout, une question de rayonnement intérieur.

Denis Drion

Noces d'or



50 ans de mariage pour Howald Nicole et Charles



Nicole, née Reifsteck et Charles Howald ont eu la grande joie de fêter leurs nocés d'or le 16 janvier 2026. Nicole, originaire de Wintzenbach a rencontré Charles, originaire de Niederroedern, lors de la kermesse à Hoffen. Voulant faire un tour en auto tamponneuse, Charles n'avait pas le choix, il ne restait qu'une seule place à côté de Nicole, c'est ainsi qu'ils ont fait connaissance.

C'est le 16 janvier 1976, en ce jour d'hiver, que le couple s'était dit « oui » à la mairie de Niederroedern, sous le regard bienveillant du maire de l'époque, René Bayer.

Après leur mariage, ils ont habité pendant 5 ans, dans une grande maison alsacienne, située rue de Bellac, qui appartenait à la tante de Nicole. Par la suite, ils ont pu acquérir un terrain, remis en vente, dans le lotissement Beau Site où ils ont construit leur maison en 1981.

Nicole, a d'abord exercé le métier de vendeuse étalière en boucherie à Forstfeld, avant de travailler chez la force américaine placée en Allemagne pendant 20 ans, pour rejoindre ensuite la blanchisserie Bardusch, pendant 27 ans jusqu'à sa retraite.

Charles, de son côté, a commencé sa carrière chez Greiner à Niederroedern, pour aller chez l'entreprise Singer (machine à coudre) pendant 9 ans. Il a dû faire, entretemps, son service militaire à Dijon au centre des commandos. Il est revenu et a travaillé comme paysagiste pendant 3 ans chez Schmitt Walter à Niederroedern pour être embauché ensuite, pendant 31 ans, chez Outils Wolff à Wissembourg comme paysagiste.

Nicole et Charles jouissent d'une belle retraite, ils sont très actifs tous les deux. Nicole aime cuisiner, faire des pâtisseries, s'occuper de sa maison ou faire des promenades pendant que Charles aime jardiner, aller chasser, faire du bois, bricoler et entretenir sa maison.

Ils sont toujours présents à chaque fête à Niederroedern et aiment soutenir les associations et commerçants du village.

Le maire Denis Drion et son premier adjoint Charles Strobel sont venus les féliciter à l'occasion de leurs nocés d'or pour leur remettre le cadeau de circonstance.

Denis Drion

Nous leur souhaitons à tous deux encore de longues années de
bonheur ensemble !

Janvier... à l'Ecole des Ecureuils

Les élèves ont profité de la neige pour réaliser des défis « bonhomme de neige ».



BONNE
ANNÉE

2026

Véronique Chaperot

En janvier à l'école primaire :

Le ski de fond, de plus en plus rare !



Après une séance annulée pour des raisons de sécurité (vents violents), la classe était si impatiente que finalement elle a été récompensée. Les conditions n'étaient pas faciles pour une première sortie en Forêt Noire mais les élèves étaient tellement motivés qu'ils ont pris leur courage à deux mains pour s'élancer sur les pistes et y prendre du plaisir. La récompense qui fait oublier les peurs et la fatigue étaient les "Pommes" ou la "Suppe" au Restaurant.

Grâce aux bons conseils de M. Tschoeppe Jean-Jacques, une sortie culturelle à Baden Baden a été offerte à la classe de CM1 CM2 par la *Josef David Stiftung* dans le cadre d'actions transfrontalières. En effet, les élèves ont pu découvrir une exposition temporaire sur l'impressionnisme allemand, puis s'inspirer de l'artiste Max Liebermann pour créer son propre tableau à la Kunstwerkstatt.

Les activités artistiques offrent aux enfants une représentation différente de ce qu'ils voient dans leur quotidien, elles stimulent les sens et encouragent leur développement et l'ouverture d'esprit. Un très bon moment passé dans un univers différent ! Un Stadtrallye était prévu mais faute de temps il sera sûrement reporté au printemps.

Sandra RUCK



Note explicative pour s'inscrire aux périscolaires et mercredis de la Communauté de Communes Plaine du Rhin



Chers parents,

Les inscriptions au périscolaire auront lieu du 9 mars 2026 à 11h au 13 mars 2026 à 16h pour les enfants de 3 à 11 ans scolarisés sur la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.

Pour les enfants déjà inscrits en 25/26 : demande d'inscription par les familles via l'Espace Famille d'iNoé (périscolaire et/ou mercredis).

Pour les familles s'inscrivant pour la 1^{ère} fois : demande d'inscription par mail à la structure concernée en y rajoutant l'attestation Employeur des 2 parents. La directrice vous transmettra ultérieurement un lien de 1^{ère} connexion à votre Espace Famille avec vos identifiants.

POUR TOUTES LES FAMILLES :

Connectez-vous à votre Espace Famille (via google chrome) :

<https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=11701719#connexion&144732>

Déposez les documents nécessaires (Fiche Sanitaire de Liaison qui est téléchargeable sur notre site internet www.animation-fdmjalsace-ccpr.com, copie des vaccins, attestation Employeur des 2 parents datées de 2026, ou attestation de l'employeur datée de 2026 si monoparental, attestation d'assurance 26/27 si disponible). **La structure redemandera une attestation d'employeur pour JANVIER 2027.**

Attention : les réservations « permanentes » sont prioritaires ! Les réservations « sur planning » sont acceptées en fonction des places disponibles.

Pour procéder à l'inscription, cliquez à gauche sur le Prénom de votre enfant, déposez TOUS les documents, signez le Règlement de Fonctionnement et la RGPD, vérifiez vos coordonnées et les informations utiles.

Le directeur de votre structure validera ou non votre demande dans un délai de 48h.

Après la validation du dossier COMPLET par le directeur, il VOUS faudra faire les réservations pour TOUTE l'année scolaire (périscolaire et mercredis).

S'il n'y a plus de places disponibles, vous basculerez automatiquement en liste d'attente.

Attention, à partir du 13 mars 2026 à 16h, l'ESPACE FAMILLE sera fermé et plus aucune modification ne pourra être faite.

Attention : aucun dossier papier ne sera accepté !

Pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement : c'est la même procédure que le périscolaire/mercredi.

Connectez-vous à votre Espace Famille (via google chrome) :

<https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=11701719#connexion&144732>

Les dates des inscriptions sont mentionnées dans le livret, rubrique « Dates, Lieux, contacts des vacances 2025-2026 : 3-11ans ». Les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés sur ou en-dehors de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin sont acceptés. (voir Règlement de Fonctionnement).

La validation du centre de loisirs se fera dès paiement EN LIGNE dans votre panier et UNIQUEMENT par CARTE BANCAIRE. Attention la validation du panier doit être faite dans un délais de 15 minutes.

Si vous avez des chèques ANCV, il faudra contacter la directrice du/des centre(s) de loisirs concerné(s) (Rubrique CONTACTS du livret).



Dans le cadre de **la nuit de la lecture**, des Kamishibaïs, des « théâtres de papier », ont été proposés aux enfants, vendredi 23 janvier à partir de 17h. Les enfants sont venus en pyjama avec une couverture, et certains même avec un coussin. Ils ont adoré ce concept et les histoires qu'on leur a raconté.

Le thème de ce spectacle était : la ville et la campagne.

Une sélection de livres sur ce thème sont disponibles à la bibliothèque jusqu'au 23 février. Venez en emprunter !

Aucune inscription à la bibliothèque nécessaire si vous n'en prenez pas d'autres.

Heures d'ouverture : lundi de 17h à 18h et samedi de 18h à 19h.

Lundi de 16h à 17h15 hors vacances scolaires.



🐾 Suite à une réunion avec la fédération des chasseurs, voici un petit rappel :

Sécurité autour de Niederrœdern : Tenue en laisse obligatoire des chiens

Avec l'ouverture de la saison de chasse, la vigilance est de mise lors de vos promenades. Pour la sécurité de vos compagnons et le respect de la faune sauvage, nous vous rappelons que les chiens doivent être maintenus sous contrôle strict.

La loi est claire !

Au-delà du bon sens, la responsabilité du propriétaire est engagée en toutes circonstances. Selon l'**article 1243 du Code civil**, vous êtes responsable des dommages causés par votre animal, qu'il soit sous votre garde, égaré ou échappé.

Pourquoi garder votre chien en laisse ?

- **Pour éviter les accidents** : Un chien en liberté peut être confondu avec du gibier ou provoquer une collision.
- **Pour protéger la faune** : La divagation perturbe l'équilibre naturel et le gibier en période de chasse.
- **Pour respecter les autres usagers** : Pour une cohabitation sereine entre promeneurs, sportifs et chasseurs.

Conseil : Privilégiez l'usage d'une longe en forêt et équipez votre animal d'un accessoire fluorescent (collier ou gilet) pour le rendre bien visible et restez impérativement sur les sentiers balisés.

Un grand merci de respecter ces règles pour le bien-vivre de tous à Niederrœdern.

Votre Maire Denis DRION

À Niederroedern, l'hiver s'installe en douceur,



La neige habille les champs d'un manteau de blancheur.
Sous le ciel pâle, le village semble rêver,
Dans le silence clair des matins enneigés,
Au fond de la vallée, Niederroedern murmure l'hiver apaisé !



Denis Drion

Un grand merci à Céline
Heinrich et à Victoria
Drion pour ces belles
photos d'hiver...



Visite guidée transfrontalière à vélo à travers les réserves naturelles de part et d'autre du Rhin

Lieu de départ : Parking du bac de Seltz/Plittersdorf (côté allemand, à Plittersdorf)

Samedi 28 mars 2026, de 10h à 15h

Tous en selle ! Sortie bilingue et à vélo.

Partez avec des guides du CEN Alsace et de l'association PAMINA à la découverte des réserves du delta de la Sauer et celle de Rastatter Rheinaue. Séparées par le Rhin, elles sont unies par la similitude des milieux, de leur faune et de leur flore. La sortie franco-allemande permettra d'aborder les différences et les similitudes entre les deux pays, à travers un paysage typique de forêt alluviale.



A prévoir : son vélo et son pique-nique. Sortie susceptible d'être annulée en cas de crue du Rhin, de mauvaises conditions météo ou de non fonctionnement du Bac de Seltz.

Visite guidée à pied dans la Réserve naturelle du delta de la Sauer, à Munchhausen

Samedi 21 mars 2026, de 14h à 17h : Lieu de départ : parking de la Sauer



Réputé pour ses richesses naturelles exceptionnelles, le delta de la Sauer représente probablement l'un des derniers sanctuaires pour nombre d'espèces animales et végétales liées aux milieux rhénans. Un garde-animateur du CEN Alsace vous guidera à travers cet espace protégé et vous présentera sa faune, sa flore et la réglementation particulière qui s'y applique.

Elle vous permettra d'apprécier des paysages enchanteurs et diversifiés.

© WEISSENBURGER Alain

**Gratuit - INSCRIPTION OBLIGATOIRE à l'Office de
Tourisme du Pays de Seltz-Lauterbourg : 03 88 05 59 79
info@tourisme-seltzlauterbourg.fr (Min. 5 - Max. 20 pers.)**



A noter dans vos agendas !



**DON
DU SANG**

*Un don de vie
Une goutte d'espoir !*

LUNDIS

**2 mars
12 octobre
14 décembre**

*Salle polyvalente
MOTHERN*

**4 mai
6 juillet
10 août**

*Espace Saletio
SELTZ*

16h30-20h00

On the right, a hand holds a red puzzle piece. Below the hand are two circular logos: the EFS logo with the text 'EFS' and 'Du donateur au patient', and a red shield-shaped logo with 'ADS BSE' and various blood type symbols.

En février aux environs :

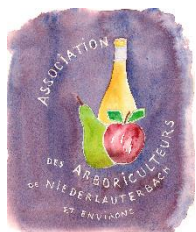
CINÉMA À LAUTERBOURG :

Samedi 7 février 2026

à 17h : ARCO à partir de 8 ans / **à 20h : TERESA**

Samedi 14 février 2026

à 17h : ZOOTOPIE 2 à partir de 8 ans / **à 20h : VIE PRIVÉE**



PLANNING DES ACTIVITES FÉVRIER 2026

Assemblée Générale :

Samedi 14/02/2026 à 19h00 à Niederlauterbach à la salle des fêtes.

Repas après l'AG : apéritif avec bretzel,
Jambon braisé salade verte et salade de pommes de terre, café
gâteaux.
Boissons comprises. Tarif : 13€



Cours de taille en février :



Samedi 14 février 2026 à 14H00 à SALMBACH

Rdv Atelier de jus de pommes Moniteur Daniel Joerger

Samedi 21 février 2026 à 14H00 à EBERBACH

Rdv salle polyvalente Moniteur : Daniel Werly

Samedi 28 février 2026 à 14 h à BUHL

Rdv en face du cimetière / Moniteur Eugène Walter

Samedi 14 mars 2026 à 14H00 à SIEGEN Rdv devant la mairie Moniteur Daniel JOERGER

Samedi 21 mars 2026 à 14H00 à MUNCHHAUSEN Rdv salle polyvalente Moniteur Elise Vogel

Atelier fusettes et confitures

Samedi 4 juillet 2026 à 14H00 à OBERLAUTERBACH.

Atelier de confitures et Confection de Fusettes de lavande.
Rendez-vous à la salle du foyer près de la mairie.



Moniteur : SIEGEL Doris

Journée Excursion découverte : 1 samedi courant été

- Les dates et d'autres animations sont à retrouver sur le site de Niederrœdern.

Le comité vous souhaite une bonne année et de bonnes récoltes fruitières pour 2026 !

L'accueil Périscolaire FDMJC Alsace
de Niederroedern et l'association Anim&co proposent



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE

Les déguisements
sont les bien venus !

CARNAVAL des enfants



Samedi
21 Février 2026
// 14h30-18h
Maison du Temps Libre
NIEDERROEDERN

Sculptures sur ballons
par David de
la trappe à ballon

14h30-15h

Défilé dans les rues
accompagné des
Seltzerbesebinder
(sous réserve météo)

16h30

Présence d'une
mascotte surprise

16h-18h

Boum/Mini-Disco
avec DJ Xav'

Entrée libre

Petite restauration sur place (café/gâteaux, beignets, crêpes...)

Attention : Les enfants doivent être accompagnés et sont sous la responsabilité des parents

Infos : Périscolaire de Niederroedern

Aurélia Haar 06 89 72 20 63

periscolaire.niederroedern@fdmjc-alsace.fr

 carnavalesenfants





APRES-MIDI JEUX de SOCIETE dans la salle communale dans l'ancien presbytère catholique !

Vous avez du temps libre, vous souhaitez faire des rencontres sympathiques, faire travailler vos neurones, et quel que soit votre âge, venez rejoindre le petit groupe de joueurs et joueuses qui se retrouvent :

Les 2^{ème} et 4^{ème} JEUDIS du mois, à partir de 14 h ! (Hors vacances scolaires)

Si vous en avez, apportez vos jeux de plateau, de cartes, de dominos, etc... il est toujours intéressant d'en connaître de nouveaux !

Actuellement, un groupe de joueurs de TAROT, un de SCRABBLE et un autre de JEUX DE PLATEAU sont très actifs.

Une petite pause « cafe grenzel » coupe bien ces après-midis très conviviales !

Nous n'attendons que vous... n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour tout renseignement, adressez-vous à Suzanne DRION au 06 36 47 40 33



En février à Niederroedern :

Samedi 21 février 2026 de 14h30 à 18h :

CARNAVAL DES ENFANTS. Flyer à l'intérieur.

Vendredi 27 février 2026 à 19h :

LES AMIS DE L'ÉGLISE tiendront leur Assemblée Générale à la Maison des associations au 5 rue de la Gare (ancien presbytère catholique).